

**Arrêté du 23 septembre 2014 portant cessation de fonctions et nomination
de régisseurs d'avances et de recettes au tribunal d'instance de Saint-Brieuc**

NOR : JUSB1422629A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

M. Stéphan BRAUD, greffier en chef du 1^{er} grade, est, à compter de la date de passation des comptes, est, pour une nouvelle période maximale de 6 mois, à titre exceptionnel, reconduit dans ses fonctions de régisseur intérimaire, au tribunal d'instance de Saint-Brieuc.

Article 2

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Rennes, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 23 septembre 2014.

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK